



## Je veux divorcer de mon mari qui veux pas devorcer

Par **zarka**, le **10/02/2011** à **12:44**

Bonjour,

je suis une femme d'origine tunisienne residente en france mon mari es d'origine tunisien mais il ya la nationalite francaise nous somme maries en tunisie mais bien sur inscrit en france notre mariage et mt ts ne va pas bien dans notre couple et je me sens si seul avec quelqun qui a peur de moi qui cache son passport et le livret de famille de a femme parce que une foie je suis partie en tunisie en me servant de son carte bancaire qui a fait pour moi et la laissee sans me dire ou me reclamer et il ma remene a l'aeroport ce jour j et je suis partie pour le devorce mais apres une pose et un grand temps de reflechir et bien sur le soutien de ma famille jai decedee de donner une nouvelle chance pour lui et moi et notre relation et cet union c'est sagre bien sur jai pas eu un bien venu de sa parrt il etait d'une froideur intence mais moi j'etais plus positif et plien d'espoire envers lui et jai parler avec lui de ts les choses qui nous eloignes l'un de l'autre et jai eau parle pour quil change son comportement froid enver moi et de pertager ts ensemble pour le bien et pour le pire et lui il n'a rien compris de ce que jai demander et quand je arle avec lui ou on disute il me dit tjs c'est toi qui es partie assume des conneries et il fait sa vie tous seul et quand je demande une choses il trouve toujours des expliquations bizzar et n'essai pas de me bien explique les choses telquelle es dans la realitee et il me parle pas trop on a pas de vrais descution de couple mariee et qui s'aiment mais d'un voisin ou un binom de chambre cette relation es vide pas gout ni de joie de vivre rien je ne sens plus rien envers lui et jai peur pour nos enfants qu'il subissent ca avec leur pere qui na pas d'infection ni d'attache envers sa femme qui partage ts mais ici c'est le contraire je me sens pas avec un marie qui aime sa femme

qui vie sa vie en dehors de la mienne malgres que je suis seul ici sans amis ni parent et vraiment jai envie de savoir le demarche a suivre et mes droits ici et les aides que je peu recevoir parceque je travail pas et jai pas des allocation de aucun sorte que mon marie me

prend dans ces charges parceque son salaire depasse les 1500euros j'espere que vous m'aidez le plus tot possible parceque je souffre trop de cette vie si vide et je voudrai des solution valide en cas ou il ne veux pas devorcer et me laise seul dans cette situation et comment sera ma nouvelle situation face au conditions de ma vie apres notre divorce ici en france .

Par **mimi493**, le **10/02/2011** à **14:28**

Vous devez aller voir un avocat en premier lieu (pour le payer, demandez l'aide juridictionnelle). Vous pouvez commencer par aller voir un avocat gratuit (voyez en mairie pour prendre RDV) qui vous donnera les démarches.

Le problème est que s'il refuse de divorcer vous devez prouver une faute pour le contraindre au divorce et dans ce que vous dites, vous ne pouvez rien prouver

Commencez par lui refuser toute relation sexuelle, de faire la boniche, quand il ne trouvera plus aucun intérêt à avoir une femme à la maison, peut-être qu'il acceptera de divorcer. Mais avant tout, trouvez un travail de toute urgence car comment allez-vous vivre, une fois divorcée ? où allez-vous loger ?

Vous êtes mariée depuis combien de temps ? Attention à votre droit au séjour en cas de divorce.

Par **lobna**, le **11/02/2011** à **23:52**

bjr

poirquoi êtes vous partie? sa réaction est normal car il ne vous fait plus confiance, et c'est humain,mais il y faut voir le divorce le plus interressant pour vous, en tunisie la loi est favorable pour les femmes, elle ont droit à une pension après le mariage et cé jusqu'au remariage de la femme, et si vous demandez ici le divorce et qu'il ne veut pas, vous serez considéré comme vouloir le divorce vous serez mal placé car il pourra dire que vous vous êtes marié pour les papiers et que vous ne vous occupé plus de lui en disant non pour les relations sexuelles etc....et avec des témoins ça risque de se retourner contre vous et serez considéré à tort et attention à votre titre de séjour, une foix divorcé ils peuvent vous dire de repartir, prenez les renseignements sur le divorce en tunisie, cé mieux pour la femme.

bonne chance